



PACES

Première Année Commune
aux Etudes de Santé



Université Montpellier 1

LA PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ETUDES DE SANTÉ (PACES) À L'UNIVERSITÉ MONTPELLIER 1

La PACES, Première Année Commune aux Etudes de Santé, permet la préparation des concours de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique/sage-femme. Pour être admis à poursuivre des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sages-femmes, au-delà de la PACES, les candidats doivent figurer en rang utile sur la liste de classement correspondant à la filière choisie, c'est à dire occuper un rang au moins égal au Numerus Clausus, fixé annuellement par arrêté conjoint des ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la Santé et des Sports.

Les étudiants ont la possibilité de concourir à une ou plusieurs des 4 filières proposées.

Numerus Clausus en 2010 et en 2011

- › Médecine en 2010 (207), en 2011 (207), avec une répartition deux tiers pour Montpellier, un tiers pour Nîmes
- › Pharmacie 2010 (188), 2011 (188),
- › Odontologie 2010 (51), 2011 (50),
- › Maïeutique - Sage-Femme 2010 (36 Montpellier / 30 à Nîmes), 2011 (36 à Montpellier / 30 à Nîmes)

Cette année prépare à 4 filières :

MÉDECINE

Après la première année commune, les enseignements sont dispensés à la faculté de Médecine de Montpellier et de Nîmes.

Les études sont organisées en trois parties : le niveau licence en trois ans (incluant l'année de PACES), le niveau master en 3 ans avec organisation d'un examen classant national en fin de 6ème année, et le DES, diplôme d'études spécialisées dont la durée varie selon la spécialité (3 ans pour la médecine générale, 4, 5, ou 6 ans selon certaines spécialités).

Il est possible durant les études de médecine de valider un Master Recherche ou Professionnel.

PHARMACIE

Les étudiants qui choisissent la filière pharmacie doivent effectuer un stage officinal d'une durée de six semaines à temps complet et de manière continue avant le début de la seconde année.

Déroulement du cursus :

- › 6 ans d'études pour le diplôme d'état de Docteur en Pharmacie.
- › 9 à 10 ans pour les formations via l'Internat (pharmacie hospitalière, biologie médicale...).
- › 1 à 4 ans pour les Masters Professionnels et Recherche, Doctorat.
- › Après la première année commune, les enseignements sont dispensés à l'UFR Pharmacie.

ODONTOLOGIE

Les étudiants qui choisissent la filière Odontologie doivent effectuer un stage obligatoire d'initiation aux soins d'une durée de 4 semaines à temps complet et de manière continue. Ce stage doit être effectué avant le début de la deuxième année d'études.

Déroulement du cursus :

- › 6 ans d'études pour le diplôme d'état de Docteur en Chirurgie Dentaire.
- › Formation de 3ème cycle :
 - › Internat qualifiant (DES : diplôme d'études spécialisées de chirurgie orale, diplôme d'études spécialisées d'orthopédie dento-faciale, diplôme d'études spécialisées de médecine bucco-dentaire)
 - › CES, DU, DIU, CECSMO
 - › HDR, Doctorat
- › Après la première année commune, les enseignements sont dispensés à l'UFR Odontologie.

MAÏEUTIQUE / SAGE-FEMME

Déroulement du cursus :

- > 5 ans d'études pour le diplôme d'état de Maïeutique/sage-femme.
- > Après la première année commune, les enseignements sont dispensés aux Ecoles de Sage-femme (Montpellier ou Nîmes).

Obligations vaccinales des étudiants inscrits en filière de santé :

Les étudiants inscrits en filière de santé sont soumis à des obligations vaccinales spécifiques dont la vaccination contre l'hépatite B. Il est impossible de déroger à cette obligation pour poursuivre les études à l'issue et au delà du concours de PACES. En conséquence l'existence d'une contre indication à ces vaccinations entraîne de fait une impossibilité à suivre des études en filière de santé. (Loi n° 91-73 du 18 janvier 1991, article L.3111-4 du Code de santé publique)

LE PROGRAMME

A l'Université Montpellier 1, les enseignements de la PACES s'articulent entre des Unités d'Enseignement communes et des Unités d'enseignements spécifiques, qui correspondent aux 4 cursus envisagés. Les enseignements sont dispensés de manière identique sur 3 sites.

- > 2 sites à Montpellier : l'UFR Médecine (site Giraud) et l'UFR Pharmacie (Site Flahault)
- > 1 site à Nîmes

LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT COMMUNES

PROGRAMME OFFICIEL DU TRONC COMMUN (Programme susceptible de modifications)

✕ SEMESTRE 1 - TRONC COMMUN

UE1: Atomes-Biomolécules-Génome-Bioénergétique- Métabolisme

Atome – Thermodynamique – Description des fonctions chimiques simples – Principales réactions entre fonctions chimiques en biologie – Structure, diversité et fonction des biomolécules Organisation, évolution et fonction du génome humain - Bioénergétique – Vue d'ensemble du Métabolisme.

UE2: La cellule et les tissus

Structure générale de la cellule – Intégration des signaux membranaires et programme fonctionnel de la cellule – Structure, fonction des tissus – Méthodes d'étude des cellules et des tissus – Biologie de la reproduction. – Embryologie des 4 premières semaines.

UE3 (première partie): Organisation des appareils et systèmes : aspects fonctionnels et méthodes d'études

Bases physiques des méthodes d'exploration: Etats de la matière et leur caractérisation Méthodes d'étude en électrophysiologie jusqu'à l'ECG- Très basses fréquences du spectre électromagnétique - Domaine de l'optique – Rayons X et gamma - Rayonnements particuliers.

UE4: Évaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé

Généralités en métrologie – Introduction à l'informatique médicale – Mesure des phénomènes biologiques – Échantillonnage – Statistiques descriptives - Loi de probabilité discrète et continue - Probabilités conditionnelles - Méthodologie des études épidémiologiques – Estimation ponctuelle et par intervalle de confiance - Tests paramétriques - Test du Chi2- Tests non paramétriques.

✕ SEMESTRE 2 - TRONC COMMUN

UE3 (deuxième partie): Organisation des appareils et systèmes : aspects fonctionnels et méthodes d'études

Aspects fonctionnels: pH et équilibre acido-basique - Circulation des fluides physiologiques Transports membranaires.

UE4: Évaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé

Généralités en métrologie – Introduction à l'informatique médicale – Mesure des phénomènes biologiques – Échantillonnage – Statistiques descriptives - Loi de probabilité discrète et continue - Probabilités conditionnelles - Méthodologie des études épidémiologiques – Estimation ponctuelle et par intervalle de confiance - Tests paramétriques - Test du Chi2- Tests non paramétriques.

UE5: Organisation des appareils et systèmes : aspects morphologiques et fonctionnels
 Introduction à l'anatomie générale – Étude générale des os, articulations et muscles – Généralités en anatomie des membres – Généralités en anatomie morphologique des parois du tronc ostéologique et anatomie fonctionnelle de la colonne vertébrale et de la cage thoracique – Anatomie générale et morphologique de l'appareil circulatoire, de l'appareil digestif, de l'appareil respiratoire de l'appareil uro-génital, de la tête et du cou, du CNC périphérique et des organes des sens.

UE6: Initiation à la connaissance du médicament

Cadre juridique : histoire du médicament ; définition, description et statut des médicaments et autres produits de santé; structures de régulation ; aspects sociétaux et économiques - Cycle de vie du médicament : conception, développement et production – Pharmacologie générale : cibles, mécanismes d'action, règles de prescription, bénéfice/risque - Pharmacovigilance, pharmaco épidémiologie, pharmaco économie - Bon usage du médicament, iatrogenèse.

UE7: Santé, Société, Humanité

Développement des capacités d'analyse et de synthèse (contractions de texte, notes de synthèse...) - Sciences humaines et sociales : histoire et philosophie de la santé, des soins et des sciences, morale éthique, déontologie, relations soignés-soignants ; aspects éthiques et juridiques, psychologiques, anthropologiques et sociologiques, droit et santé , formation à la démarche scientifique et à l'épistémologie - L'homme et son environnement : les grands règnes du monde vivant - Santé publique : principales caractéristiques socio-démographique de la population française ; approches de la santé – Grands problèmes de santé en France – Principaux facteurs de risque des maladies : comportementaux, environnementaux, génétiques et démographiques – Notions générales sur la iatrogenèse, ses causes, son coût, ses implications médico-légales – Organisation du système de soins en France – e-santé, télémédecine, diffusion de la connaissance.

DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AU 2^{ÈME} SEMESTRE
 PROGRAMME OFFICIEL DES ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES
 (Programme susceptible de modification)

Chaque Unité d'Enseignement spécifique est affectée de 10 ECTS pour chaque filière

Maïeutique 10 ECTS	Unité foeto-placentaire 10h 4 ECTS	Anatomie du petit bassin 14h 3 ECTS	Transformation de l'Information Génétique TIG 10h 1 ECTS	Médicaments et autres produits de santé 10h 2 ECTS
Médecine 10 ECTS	Anatomie Tête et cou 17h 4 ECTS	Anatomie du petit bassin 14h 3 ECTS	TIG 10h 1 ECTS	Médicaments et autres produits de santé 10h 2 ECTS
Odontologie 10 ECTS	Anatomie Tête et cou 17h 4 ECTS	Morphogénèse cranio-faciale 15h 3 ECTS	TIG 10h 1 ECTS	Médicaments et autres produits de santé 10h 2 ECTS
Pharmacie 10 ECTS	Bases chimiques du médicament 35 h 7 ECTS		TIG 10h 1 ECTS	Médicaments et autres produits de santé 10h 2 ECTS

Qu'est ce qu'un ECTS ?

Chaque niveau, chaque UE et chaque matière sont affectés d'une valeur en ECTS. Les crédits représentent une unité de valeur qui permet de quantifier dans l'espace européen le volume global de travail nécessaire pour acquérir une compétence. La règle de base 1an : 60 ECTS.

ORGANISATION DE L'ANNÉE

LES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont organisés sous 2 formes : Cours magistraux (CM) et enseignements dirigés (ED).

A titre indicatif, le nombre d'heures d'enseignements hebdomadaires (du lundi au vendredi) est en moyenne de 35 heures : CM et ED, auxquels peuvent éventuellement s'ajouter les heures correspondant au tutorat (2 heures par jour).

LES SITES D'ENSEIGNEMENT DE LA PACES

3 sites d'enseignement, 6 amphithéâtres :

- > 1. Site de l'**UFR Pharmacie à Montpellier**, 15 avenue Charles Flahault : 1 amphithéâtre. Capacité d'accueil : 300 étudiants par groupe, soit 600 étudiants.
- > 2. Site de l'**UFR Médecine à Montpellier**, Institut de Biologie, boulevard Henri IV : 2 amphithéâtres. Capacité d'accueil : 650 étudiants par groupe. Soit 1300 étudiants.
- > 3. Site de l'**UFR Médecine à Nîmes**, 186 chemin du Carreau de Lanes : 1 amphithéâtre. Capacité d'accueil : 300 étudiants par groupe, soit 600 étudiants

LES COURS MAGISTRAUX

Le **Cours Magistral** (CM) est dispensé en amphithéâtre, sa durée est variable. C'est la base théorique des enseignements à l'université.

En raison du nombre d'étudiants, les cours magistraux sont organisés en groupes sur tous les sites de Montpellier et Nîmes.

Les cours magistraux de la PACES commencent début septembre et sont vidéo transmis sur les différents sites d'enseignement. En pratique, l'enseignant est présent par rotation sur chaque site. **Le cours est filmé sur l'un des 3 sites et retransmis en direct ou en différé sur les autres sites.** Les cours sont enregistrés et mis en ligne sur le site de l'Université dès le lendemain midi afin que les étudiants puissent le visionner et le réécouter à nouveau. En cas d'annulation d'un cours (intempéries ou problèmes techniques), celui-ci n'est pas reporté, il est enregistré et mis en ligne au plus tôt.

LES ENSEIGNEMENTS DIRIGÉS

Les Enseignements Dirigés (ED) sont dispensés en groupes restreints, ils prennent le relais des cours magistraux pour des approfondissements.

Les groupes d'ED sont constitués par ordre alphabétique sur chaque site.

Il est conseillé de posséder un micro-ordinateur personnel afin de pouvoir télécharger les cours mis en ligne, de consulter les emplois du temps et les informations transmises par la scolarité. Ces informations sont mises à disposition de l'étudiant par l'Université dès son inscription à la PACES, grâce à un accès strictement personnel à un Espace Numérique de Travail (ENT).

LES CONCOURS

LE CONCOURS DU SEMESTRE 1

Il se déroule sur un lieu unique au Parc des Expositions de Fréjorgues.

Ce concours porte sur les Unités d'Enseignement communes dispensées au 1er semestre, les épreuves se présentent sous la forme de QCM.

- UE1= 10 ECTS - Atomes - Biomolécules - Génome - Bioénergétique – Métabolisme
- UE2 = 10 ECTS - La cellule et les tissus
- UE3 (1ère partie) = 6 ECTS - Organisation des appareils et systèmes : aspects fonctionnels et méthodes d'études
- UE4 = 4 ECTS - Evaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé.

Pour l'année universitaire 2011-2012, le concours du 1er semestre de la PACES a lieu le 14 décembre 2011.

➤ **Présentation des filières:**

Une présentation des filières et de leurs débouchés respectifs est faite aux étudiants de la PACES.

➤ **Choix des filières par les étudiants:**

Les étudiants choisissent l'unité ou les unités d'enseignement spécifiques correspondant à la/ou aux filières de leur choix. Il est possible de concourir à une ou plusieurs filières.

✕ LE CONCOURS DU SEMESTRE 2

Il se déroule sur un lieu unique au Parc des Expositions de Fréjorgues.

Le deuxième concours porte sur une partie du tronc commun et sur les UE spécifiques dispensées au 2ème semestre. Les épreuves sont composées de QCM et d'éléments rédactionnels.

➤ Unités d'Enseignement communes : 20ECTS

• UE3 (2ème partie) = 4 ECTS - Organisation des appareils et systèmes : aspects fonctionnels et méthodes d'études

• UE5 = 4 ECTS - Organisation des appareils et systèmes : aspects morphologiques et fonctionnels

• UE6 = 4 ECTS - Initiation à la connaissance du médicament

• UE7 = 8 ECTS - Santé, Société, Humanité

➤ Unité(s) d'Enseignement spécifique(s) : 10ECTS

Pour l'année universitaire 2011-2012, le concours du 2ème semestre de la PACES a lieu les 30 et 31 mai et le 1er juin 2012.

■ LES RÉSULTATS

Les résultats sont communiqués aux étudiants par voie d'affichage pour chaque concours présenté (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) sur les différents sites d'enseignements.

Saisie des vœux d'affectation :

A l'issue de l'affichage des résultats, les étudiants saisissent leurs vœux d'affectation en fonction des concours présentés.

Affectation des étudiants:

Les étudiants sont affectés dans les filières choisies compte tenu de leurs choix, de leur classement et du respect du Numérus Clausus.

TAUX DE RÉUSSITE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010-2011

28% pour Maïeutique

16%, pour Médecine

21% pour Odontologie

47% pour Pharmacie

92% des étudiants inscrits avaient un Bac S

62% de ceux qui ont réussi avaient la mention Très Bien au bac

DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉUSSITE

■ LE TUTORAT

Le « Tutorat » est un dispositif d'aide à la réussite mis en place par l'Université pour les étudiants inscrits à la PACES. Ils reçoivent une formation complémentaire par des étudiants des années supérieures. Les cours sont encadrés par des enseignants. Le tutorat propose aux étudiants des séances de soutien, des examens blancs...

LES PASSERELLES

Pour les étudiants qui n'ont pas été retenus dans le Numérus Clausus des filières de santé tout en ayant obtenu 60 ECTS, l'Université Montpellier 1 propose des passerelles qui permettent d'accéder en Licence 2 d'autres formations.

LES RÉORIENTATIONS

A compter de la rentrée universitaire 2012/2013, une réorientation en fin de premier semestre ou de second semestre sera proposée aux candidats.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

BACHELIERS DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER 2012

Pré-inscription en Première année commune aux études de Santé sur le portail www.admission-postbac.fr du 20 janvier 2012 jusqu'au 20 mars 2012. L'inscription administrative, obligatoire en juillet (après les résultats du bac), s'effectue au choix de l'étudiant sur l'un des sites, dans la limite des capacités d'accueil. Ce choix détermine le lieu des enseignements.

BACHELIERS HORS DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER 2012

L'inscription en première année commune aux études de santé (année commune aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques, et de maïeutique/sage-femme) est soumise à autorisation, en raison de capacités d'accueil limitées. Le dossier de demande d'admission dérogatoire en première année commune des études de santé, sera disponible à partir du 1er février 2012 sur www.univ-montp1.fr, rubrique Formations > Candidater/S'inscrire > Inscriptions Bacheliers Hors Académie. Le dossier devra être retourné au plus tard le 15 mai 2012 minuit (cachet de la poste faisant foi).

LE REDOUBLEMENT

Tout(e) étudiant(e) en première inscription à la PACES peut demander à redoubler son année d'études. Le redoublement volontaire peut être demandé à l'issue du concours du 2ème semestre:

- > Si le candidat n'est pas classé en rang utile dans le Numérus Clausus.
- > Si le candidat renonce à la filière dans laquelle il est classé et qui ne correspond pas à son vœu prioritaire.

ORIENTATION ACTIVE

Les lycéens de terminale souhaitant bénéficier d'un conseil pédagogique sur leur projet d'études, peuvent participer au dispositif Orientation Active. Un dossier téléchargeable (à partir du 3 janvier 2012, date limite de dépôt : 20 mars 2012) sur le site de l'Université Montpellier 1 à compléter, permet d'obtenir un avis d'orientation personnalisé (plus d'informations sur le site internet de l'Université Montpellier 1 ou au 04 67 41 76 00).

OÙ SE RENSEIGNER ?

> **Les Journées de l'Enseignement Supérieur au Corum de Montpellier**, du 26 au 28 janvier 2012 (Deux conférences sur les études de santé : le jeudi 26 janvier 2012 (à 14h30), et le vendredi 27 janvier 2012 (à 9h30)).

> **Des Journées Portes Ouvertes** sont organisées sur les différents sites (dates et informations sur le site internet de l'Université Montpellier 1).

- Site de Montpellier (« Site Giraud » Bd Henri IV - Montpellier - Institut de Biologie, amphi de physiologie), le 18 janvier 2012 à 14h.

- Site de Montpellier (« Site Flahault » 15 avenue Charles Flahault - Montpellier

le 13 février 2012 - Informations et inscriptions à cette adresse : www.pharma.univ-montp1.fr)

- Site de Nîmes (186 Chemin du Carreau de Lanes - Nîmes - Amphi N°2), le 8 février 2012 à 14h.

UFR Médecine Montpellier
2 rue Ecole de Médecine | CS 59001
34060 Montpellier cedex 2
tél : 04 34 43 35 00
site : www.medecine.univ-montp1.fr



UFR Médecine Nîmes
186 chemin du Carreau de Lanes | CS 83021
30908 Nîmes cedex 2
tél : 04 66 02 81 81

École de Maïeutique Sage-Femme

UFR Médecine | IFE du CHRU de Montpellier
1146 avenue du Père Soulas | 34295 Montpellier cedex 5
tél : 04 67 33 88 59
site : www.medecine.univ-montp1.fr

École de Maïeutique / Sage-femme Nîmes

UFR Médecine - site de Nîmes
186 chemin du Carreau de Lanes | CS 83021
30908 Nîmes cedex 2
tél : 04 66 68 69 27 ou 04 66 68 69 28
e-mail : ecole.sages.femme@chu-nimes.fr

UFR Odontologie
545 avenue du Professeur Jean-Louis Viala
34193 Montpellier cedex 5
tél : 04 67 10 44 70
site : www.odonto.univ-montp1.fr



UFR Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

15 avenue Charles Flahault | BP 14491
34093 Montpellier cedex 5
tél : 04 67 54 80 00
site : www.pharma.univ-montp1.fr

SCUIO-IP
Service Commun Universitaire, d'Information,
d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
5 boulevard Henri IV | CS 19044 | 34967 Montpellier cedex 2
tél : 04 67 41 76 00
e-mail : scuio@univ-montp1.fr
site : www.scuio.univ-montp1.fr



Université Montpellier 1

AES
Droit, Sc. politique
Economie
IPAG
ISEM
Médecine
Odontologie
Pharmacie
STAPS

Nous multiplions les talents

5 boulevard Henri IV | CS 19044 | 34967 Montpellier cedex 2
tél : 04 67 41 74 00 | www.univ-montp1.fr